



## La Charte Rennaise des engagements réciproques



### C'est quoi ?

La Charte des engagements réciproques (2006) fixe les attentes et les obligations mutuelles entre la Ville et les associations rennaises. Elle a joué un rôle fondamental dans les évolutions du dialogue entre la collectivité et les associations. Le MAR est d'ailleurs né de l'évolution des instances prévues par la Charte. [Lien vers le document ici.](#)

### Pour qui ?

Toutes les associations rennaises.

### Pour faire quoi ?

Favoriser le dialogue entre la Ville et les associations et préciser le rôle de chacun. La Charte des engagements réciproques reconnaît ainsi les associations comme « *force d'interpellation des pouvoirs publics* ». C'est d'ailleurs ce qui fait son originalité par rapport aux documents adoptés dans d'autres territoires. En signant ce document, la Ville s'est engagée à développer l'information, la consultation, la concertation à travers, entre autres, une conférence mixte Ville/associations.

### Cette charte est-elle toujours adaptée au contexte actuel ?

La Conférence rennais Ville/associations n'existe plus, même si le MAR rencontre régulièrement la Ville sur tous les sujets d'actualité (guichet unique, rencontres de la vie associative, projet de la Maison des associations...).

- **Mettre à jour la Charte.**

La Fabrique citoyenne a introduit de nouveaux modes de dialogue entre la Ville et les citoyens.

- **Utiliser la Charte pour préciser la place des associations dans La Fabrique citoyenne.**

La Charte reste peu connue, et probablement peu prise en compte dans l'action quotidienne de la Ville et des associations.

- **Rendre la Charte plus opérationnelle, plus concrète, plus présente au quotidien.**
  - Renforcer sa visibilité (dans la charte de la laïcité, de la démocratie locale, etc.) ;
  - Décliner ses principes dans les conventions entre la Ville et les associations ;
  - Identifier les interlocuteurs associatifs de la Ville pour chaque politique ;
  - Définir plus précisément ses principes, comme l'utilité sociale, pour mieux évaluer le respect des engagements réciproques.

**Débattons de ces enjeux lors de notre assemblée générale pour réfléchir ensemble à la pertinence d'une actualisation de cette Charte et faire des propositions à la Ville !**